

dans l'Inde, à venir le voir dans sa ville natale de Kapilavastu. Et d'abord il le fait sans grand succès : car chacun de ses envoyés (leur nombre varie dans les textes de 2, sans plus, à 9,000), aussitôt arrivé près du Bienheureux, se fait moine et oublie du même coup, avec tous les autres soucis de ce monde, la commission dont il s'était chargé. Seul Udâyin, quoique également entré dans les ordres, tient la promesse qu'il avait faite à Çuddhodana et transmet au Çākya-muni l'invitation de son père. Il n'y a pas de doute qu'il ne faille le reconnaître, à l'extrémité droite de la figure 231 (a), dans le suppliant qui y est assis à la gauche du Maître environné de ses disciples. Toutefois son costume laïque est en contradiction avec la version ordinaire des textes et il n'aurait pas manqué de dérouter nos recherches, si les trois autres scènes représentées sur cette frise continue ne développaient visiblement l'histoire dont la requête d'Udâyin est le prélude obligé.

L'invitation de Çuddhodana dûment transmise, voici en effet que nous assistons à la rencontre du père et du fils (fig. 231 b). A ce sujet, le *Mahābhiniṣkramaṇa-sūtra* et le *Mahāvastu*<sup>(1)</sup> posent une même et fort délicate question d'étiquette. D'une part, la dignité du parfait Buddha lui interdit de se lever devant âme qui vive; mais, d'autre part, peut-il rester assis devant son père et ne risque-t-il pas de choquer par ce manque apparent d'égards l'orgueil proverbial de sa famille? A l'approche de Çuddhodana il se tire de la difficulté en se promenant « sans que la plante de ses pieds touchât la terre » : et c'est pourquoi nous voyons le roi prosterné « rendre hommage à son fils pour la troisième fois ». Cette attitude du monarque mise à part, il semble qu'il faille rapprocher de cette scène le n° 4 du Musée du Louvre et le compartiment de droite de la figure 232 (a) qui le reproduit à peu de chose près : outre que le Buddha s'y promène dans l'air, un détail du panneau suivant (fig. 232 b) vient encore à l'appui de cette hypothèse. Le Bien-

<sup>(1)</sup> BEAL, *Rom. Leg.*, p. 351; *Mahāvastu*, III, p. 114.